Foire de Bâle

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1924)**

Heft 48

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ÉTAT DES MEMBRES

Dans sa dernière séance, le Comité de Direction de la Chambre de Commerce Suisse en France a procédé à l'admission des nouveaux membres suivants :

Membres effectifs :

BURRUS (Pierre), Administrateur délégué de la Société Anonyme « Paris-Madagascar », 12, rue Claretie, Paris.

SOCIETE FIDUCIAIRE pour la SAUVEGARDE D'INTERETS SUISSES A L'ETRANGER, 46, rue d'Aarberg, Berne.

UNION SUISSE des FABRICANTS de MARGARINE et GRAISSES COMESTIBLES, 46, rue d'Aarberg, Berne.

Membre adhérent :

LANGEROCK (A.) et VENOT Fils, horlogerie en gros, 110, boulevard de Sébastopol, Paris.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La 6e Assemblée générale de la Chambre de Commerce Suisse en France a eu lieu le samedi 3 mai, au Siège social. L'Assemblée à laquelle assistait M. A. DUNANT, ministre de Suisse et Président d'honneur de la Chambre, était présidée par M. Ferdinand DOBLER.

Après la lecture des rapports du Conseil d'Administration, du Trésorier et des Commissaires des Comptes, rapports qui furent adoptés à l'unanimité, M. le Ministre de Suisse a adressé à la Chambre de Commerce ses remerciements pour les services rendus par elle à nos compatriotes et aux relations économiques franco-suisses, et s'est félicité des rapports amicaux existant entre elle et la Légation.

Aucun changement n'a été apporté au Conseil d'Administration. MM. de RHAM et LA ROCHE, commissaires des comptes, ont été réélus.

Les divers rapports présentés à l'Assemblée générale seront, comme d'habitude, imprimés et envoyés prochainement aux membres de la Chambre.

FOIRE DE BALE

Grand marché général annuel de la production nationale, la Foire Suisse d'Echantillons à Bâle est le reflet fidèle de la situation économique de la Suisse et de son activité industrielle. Pour tirer les perspectives qu'offre la VIIIe Foire, qui se tiendra du 17 au 27 mai prochain, il est dès lors nécessaire de considérer au préalable les traits généraux de l'économie publique suisse en ce moment.

L'année économique 1923 mérite, au point de vue suisse, une mention moins défavorable que l'année précédente. Ce jugement est autorisé par les principaux éléments d'appréciation suivants : reprise très sensible dans l'industrie des hôtels, augmentation du trafic des voyageurs et surtout des marchandises, régression du chômage, développement de l'exportation dans quelques industries. Ces symptômes réjouissants, quoique modestes, d'une amélioration progressive dans l'ordre économique ne se sont pas démentis au début de l'année 1924 et sont de bon augure pour l'avenir. La stabilisation du change allemand, qui est chose faite, et l'affermissement récent du franc français, que l'on peut espérer définitif, accroissent essentiellement d'autre part, en égalisant les prix, les chances des industriels suisses sur le marché mondial.

Dans ces conditions, la participation de l'industrie suisse à la Foire de 1924 s'annonçait sous de bons auspices et, effectivement, elle réalise, et même au delà, les espoirs de ceux qui ont foi en la vitalité de l'industrie suisse. Le nombre des exposants dépassera légèrement celui de l'année dernière. Mais là ne réside pas le progrès principal. Il se trouve dans l'étendue de la place d'exposition et surtout dans la qualité des produits exposés à la Foire. Les deux nouvelles halles de grandes dimensions utilisées pour la première fois n'ont pas suffi à satisfaire les demandes d'emplacements. En plus du collège Rosental, qui abrite chaque année des collections spéciales d'échantillons, il a fallu faire usage de l'ancienne halle V, épargnée par le feu lors de l'incendie des bâtiments provisoires.

En corrélation avec la tendance générale vers la reprise et le développement des transactions internationales, aliment vital pour les industries d'exportation, la Foire réunira cette année un très grand nombre de maisons de la *grosse industrie suisse*, avec leurs articles les plus connus. La Foire comprendra à côté des exposants individuels plusieurs expositions collectives très intéressantes. Ce sont celles : des industriels suisses de la laine, de l'Association Suisse des Fabricants de Couleurs et Vernis, de l'Association des Fabricants de Bijouterie et d'Orfévrerie de la Suisse alle-

mande, etc... Les cantons de Fribourg et du Tessin ont organisé des expositions collectives cantonales. L'horlogerie, cette branche maîtresse de notre production nationale sera représentée par une exposition collective du canton de Neuchâtel et par quelques exposants individuels. Il y a là progrès sur les années précédentes.

Dans le cadre de ces expositions collectives rentrent les stands de renseignements créés par la Direction de la Foire pour y introduire les articles de production qui ne se prêtent pas à la participation, mais qui doivent rentrer dans le tableau général de la production suisse et combler ainsi une lacune souvent déplorée par des acheteurs aux précédentes manifestations. Nous voulons parler du stand de renseignements de l'Association Suisse des Fabricants de Tricotages et de la Coopérative des Consommateurs de Soie artificielle dans la branche du tricotage.

Les pronostics de la fréquentation de la Foire de 1924 sont très favorables. Une circonstance contribuera sans aucun doute à grossir l'affluence des visiteurs, c'est l'importante *réduction de tarifs* accordée par la Direction des C.F.F. (billets simple course valables pour le retour dans la même classe). Indépendamment de cette faveur spéciale, les avantages incontestables que la Foire offre aux acheteurs : choix très varié, comparaison des prix et des qualités, orientation sur les tendances et les nouveautés, y attireront beaucoup d'intéressés. Les *commerçants au détail* spécialement, appréciant à sa juste valeur le rôle utile de la Foire sur ce point, se font de plus en plus une habitude d'y faire leurs approvisionnements.

Par une propagande menée très rationnellement et soutenue efficacement par l'active collaboration des légations, consulats et chambres de commerce suisses à l'étranger, la Direction de la Foire a éveillé l'attention des acheteurs d'outre-mer aussi bien que des pays d'Europe sur la prochaine Foire suisse, en les invitant à la visiter pour se documenter sur la *capacité de production* de l'industrie suisse et y faire des achats. On peut compter sur la venue à Bâle d'un contingent important de visiteurs étrangers, si l'on considère la légère amélioration qui s'est produite dans la situation économique générale, et dont les caractéristiques sont : détente dans la question de la Ruhr, assainissement monétaire en Allemagne, affermissement de la situation économique en Autriche, en Italie, etc., victoire du libre-échange en Angleterre, égalisation progressive des prix sur les différents marchés. Des voyages collectifs en préparation en Espagne et en Suède y contribueront aussi dans une bonne proportion.

La Direction de la Foire n'a rien négligé pour faire tourner au profit des exposants et des acheteurs ces éléments favorables, spécialement en prévoyant une organisation qui facilite de toutes manières *le trafic de la Foire.* Le service spécialement érigé du *Bureau suisse de renseignements pour l'achat et la vente de marchandises à Zurich* garantit aux acheteurs la possibilité d'une documentation complète sur les divers domaines de la production suisse. Un bureau de *renseignements commerciaux et financiers,* un *bureau des logements,* un *bureau du service étranger* à l'usage des visiteurs étrangers, ainsi que d'autres services organisés pour toute la durée de la Foire, sont à la disposition des visiteurs pour tous renseignements désirables.

La date du 17 mai 1924, jour d'ouverture de la VIIIe Foire Suisse d'Echantillons, fera époque dans l'histoire économique de la Suisse. Les nouvelles halles de Foire présenteront aux milliers de visiteurs de la Suisse et de l'étranger une image concrète imposante de la volonté de vivre de notre pays, volonté qui doit tendre de plus en plus, à l'exemple de l'action de la Foire Suisse d'Echantillons, à multiplier les débouchés de notre industrie en vue de procurer de l'occupation à toutes les forces productrices du pays.

Nous rappelons, d'autre part, qu'une Journée spécialement destinés aux Suisses à l'étranger aura lieu le 19 mai à Bâle, à l'occasion de la Foire.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Chambre de Commerce Suisse en France, qui délivre gratuitement des cartes d'acheteur.

LA XVI FOIRE DE PARIS

Le développement de la Foire de Paris, qui vient de s'ouvrir et durera jusqu'au 25 mai, se poursuit d'année en année. Le nombre d'exposants ayant donné leur adhésion s'élève, à ce jour, à 5.300 environ, alors qu'il fut, l'an dernier, de 4.500. De plus, quoique privée, cette année encore, du vaste terrain dont elle a fait l'acquisition à la porte de Versailles, la Foire de Paris aura, en 1924, une superficie supérieure à celle de l'année dernière. On sait, en